

Le Tiers

psychismes

collection fondée par Didier Anzieu

Alberto Eiguer

Le Tiers

Psychanalyse de l'intersubjectivité

DUNOD

Illustration de couverture :
Van Hoogstraten Samuel (1627-1678)
Les Pantoufles

© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Gérard Blot

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2013
ISBN 978-2-10-059483-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE

LE TÉMOIN ET LE TIERS DU LIEN

1. **Le témoin et son attestation** 9
2. **Le témoin, modèle de la fonction paternelle ?** 27
3. **La transmission de la responsabilité, une redéfinition du concept de surmoi** 41
4. **Les fonctions parentales et les processus d'identification selon le vertex de l'intersubjectivité** 59
5. **Le sens de la famille** 71

DEUXIÈME PARTIE

LES CONCEPTS FONDAMENTAUX DE LA PSYCHANALYSE FAMILIALE

6. **Pour une psychanalyse familiale récréative** 87
7. **Déconstruction des mythes de la famille et du thérapeute familial** 103
8. **Se reconnaître dans la filiation** 113

TROISIÈME PARTIE

CLINIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

9. Le lien aux animaux familiers et l'incestualité du quatrième type	129
10. Le lien du couple et son articulation avec la différence des genres	141
11. La perversion dans les liens du couple et de la famille	149
12. La crise du couple : trois hypothèses théorico-cliniques alternatives	159
13. Mésentente conjugale. L'apaisement dans la guerre et la bellicosité dans la paix	173
14. Trois visages de la haine : passion, volupté, emprise	183
15. Le stigmaté et la haine de soi	191
16. L'humour dans les thérapies psychanalytiques du couple et de la famille	203
17. Du contretransfert à l'interprétation	215
<i>CONCLUSIONS</i>	223
<i>TABLE DES CAS CLINIQUES</i>	227
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	229
<i>INDEX DES NOMS PROPRES</i>	241
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	245

INTRODUCTION

CET ESSAI ABORDE l'intersubjectivité du lien, ses fondements et ses développements les plus actuels. À ce titre, l'idée de témoin du lien ouvre une perspective inattendue. Avant de broser les raisons m'ayant conduit à privilégier l'idée de témoin, je pense intéressant d'aborder la question suivante : Qu'est-ce qu'un lien intersubjectif ?

La théorie et la pratique de *l'intersubjectivité* considèrent que les psychismes de deux ou plusieurs sujets en relation fonctionnent en réciprocité de sorte qu'ils s'influencent sur plusieurs plans : celui des affects, des désirs, des fantasmes. Créant cette liaison, chacun se vit concerné par l'autre et responsable envers lui. Puis ils entrent en résonance, accordant et adaptant leurs réactions l'un à l'autre ; ils se stimulent réciproquement cherchant leurs représentations communes et, s'ils parviennent à créer de nouvelles représentations, ils les partagent. Cela leur permet de fonctionner ensemble et parfois de construire une relation plus ou moins longue.

Une telle perspective nous conduit à nous démarquer par rapport à une pensée solipsiste. Autrui, les autres ont une subjectivité qui nous influence et est influencée par nous. Ce qu'autrui fait ou dit est plus que le point de départ d'une représentation d'objet. Une autre subjectivité aura une place singulière dans notre esprit nous lançant le défi de la comprendre dans sa singularité. Être en lien signifie pouvoir capter l'état d'esprit d'autrui. Quand nous pensons lui dire quelque chose nous prévoyons ce qu'il fera de notre message de telle sorte que nous ajustons notre propos à sa réaction future.

In fine, la reconnaissance sera mutuelle. Elle implique plusieurs lignes : reconnaître *qui* est cet autre, comment il se vit, ce que lui plaît et déplaît, ce dont il a besoin pour se sentir aimé, sécurisé, et pour trouver son bien-être. Reconnaître ma différence par rapport à autrui signifie

me sentir proche de lui, solidaire de ses difficultés, partager ses joies, me réjouir de ses réalisations et de ses succès.

Nous sommes également préoccupés de ce qu'il pense de nous, et cela depuis longtemps quand nous étions enfants et attendions que notre mère et père nous regardent. À l'époque, c'était vital, car le reflet qu'ils nous envoyaient de notre personne comptait énormément pour nous, et finalement cela a contribué à construire notre sentiment d'identité. Évidemment vous trouvez des gens qui sont indifférents au regard d'autrui mais nombreux en restent, encore adultes, très dépendants. Dans le premier cas, on dirait que grâce à leurs liens premiers ils ont intégré le regard de leurs géniteurs pour se faire une idée d'eux-mêmes. Généralement, ce regard a été positif, constructif, les rassurant qu'ils étaient capables de faire quelque chose de bien de leurs vies. Ils ont senti que les géniteurs croyaient en eux. Mais parfois ce ne fut pas le cas, ou ce fut insuffisant et ces personnes en souffrent.

Vous comprendrez que, si ces gages de confiance ont manqué, leur estime de soi est devenue fragile, et qu'ils éprouvent désormais le besoin de s'appuyer sur le regard d'autrui pour avancer. Ils ne se rendent pas compte que personne ne sait mieux que soi celui qu'il est. Ils peinent à croire qu'ils ont des ressources en eux, qu'ils sont les seuls capables à les reconnaître.

Hormis ces cas extrêmes, nous apprenons généralement à nous reconnaître en même temps qu'à reconnaître autrui. Cette réciprocité est spontanée, se passe à bas bruit et s'alimente du fait que je reconnais l'autre, que je suis reconnu par lui, et que je me reconnais moi-même.

TROISIÈME PERSONNAGE DU LIEN

J'ai dit que deux personnes constituent leur lien. Or on s'est aperçu que, du moment que l'on parle de deux, on est amené à passer au chiffre trois ou plus. Dans sa définition, le lien est certes à deux, mais aussitôt une totalité l'englobe, une réalité psychique tierce différente de celle de chacun des sujets du lien se manifeste. On peut imaginer en toute légitimité que ce troisième élément, ou réalité ou espace psychiques, a un fonctionnement psychologique autarcique par rapport à chaque sujet qui forme le lien, même s'il dépend étroitement de chaque psychologie individuelle. (René Kaës, 2005)

En plus, j'ai trouvé qu'hormis ces deux sujets, d'autres influencent le lien à deux et sont influencés par lui. Les membres d'une famille ou d'autres proches reçoivent des messages indirects par leur seule

proximité ou cohabitation avec les membres d'un lien. Et de plus ils se laissent influencer par ces messages. Personne n'en est conscient. Ces tiers sont des êtres réels ou imaginaires. J'aimerais que l'on apprenne à reconnaître leur importance pour moi indiscutable : outre le fait de recevoir des messages, ces tiers émettent des messages à l'adresse des deux autres. Le tiers peut-être une entité abstraite comme une idée, un style, une mentalité, ou cette réalité psychique dont j'ai parlé.

Dans tous les cas, c'est comme « le troisième homme », expression pour désigner le troisième élément de la dyade. Le précédent le plus notoire est celui du *père car*, peut-on imaginer un seul instant parler de dyade mère-enfant sans évoquer le père et sa fonction en référence à cette dyade, agissant sur elle, et aussi indépendamment d'elle ? D'ailleurs, on désigne parfois le père comme le troisième personnage de la parenté ! Ce modèle me séduit : un troisième personnage cohabite toujours dès que deux personnes se réunissent et se fréquentent. Il les accompagne. Aurait-il une fonction vitale dans tout lien comme cela se passe avec le père de famille ?

Je pense que l'on peut beaucoup apprendre en voyant des films ou en lisant des romans. J'ai été sensible à la façon dont ce troisième personnage ou troisième homme a été saisi par des créateurs et des artistes bien avant nous, les psys. Cet essai est un approfondissement de cette idée bien que je ne prétends pas la traiter dans toutes ses facettes. Quoi qu'il en soit, je sens que le temps est venu de transmettre ce que j'ai compris sur ce tiers.

Dans le film *Le troisième homme* (Carol Reed, 1949), c'est un être marginal recherché dès le début de l'œuvre dans la mesure où il a été le témoin d'un crime et qu'il aurait la clé pour découvrir l'assassin. La trame se construit autour de sa recherche. Voici le synopsis du scénario et un commentaire.

« Un écrivain vaguement alcoolique survient, tout fringant, dans la Vienne de 1948, appâté par un boulot promis par Harry Lime, un pote de toujours. Il débarque le jour même où ce pote est enterré... Ce point de départ mystérieux sert de prétexte à Carol Reed et à son illustre scénariste, le romancier Graham Greene, pour peindre, après Auschwitz et Hiroshima, un monde où tout est inversé. Le paradis gît désormais en bas, dans les abysses, et c'est l'enfer qui trône en haut, au ciel. Les cadrages, presque toujours penchés, de Reed, la photo fantomatique de Robert Krasker et la musique, obsédante et ironique, d'Anton Karas accentuent l'épouvante de ce monde nouveau, où les morts font semblant de l'être, mais le sont plus qu'ils ne le croient. C'est l'ère des monstres froids, brillants d'intelligence, totalement fascinants par l'ampleur même de leur cynisme qu'annonce

Orson Welles. Face à son copain qui croit encore, l'imbécile, que la vie est un roman, il grince, dans un sourire : « L'Italie des Borgia a connu trente ans de terreur, de sang, mais en sont sortis Michel-Ange, Léonard de Vinci et la Renaissance. La Suisse a connu la fraternité et cinq cents ans de démocratie. Et ça a donné quoi ? Le "coucou" ! » La réplique a été écrite par Welles lui-même. Elle reflète l'angoisse que distille ce film, qui se clôt sur un dénouement splendide, l'un des plus mélancoliques de l'histoire du cinéma. » (P. Murat, *Télérama*, 2008)

Ce troisième homme énigmatique, un troisième témoin, nous intéresse. Pour composer son rôle, Orson Welles s'est inspiré du personnage du Bâtard du drame historique de Shakespeare *Le roi Jean*. Or cet homme hyper lucide est un critique acerbe des mœurs de son temps. Des multiples facettes du personnage, je retiens sa capacité à dévoiler, derrière le masque mondain des hommes, leur face cachée, leurs intentions, leurs désirs inconscients. Cynique ou plutôt sceptique, il évoque pour moi le psychanalyste qui ne se laisse séduire ni par les apparences, ni par les mythes sociaux, ni par la rumeur, ni par le ouï-dire, ni par la pensée unique, ni par le consensus, et qui se hausse bien au-dessus de tout pessimisme pour découvrir le petit être démuné qui sommeille en nous en quête d'authentique et de liberté.

Le scepticisme anime l'esprit scientifique pour opposer aux évidences le besoin de savoir dans une émotion, qui n'est pas pitié mais reconnaissance de la singularité d'autrui.

Voilà les raisons du choix du titre de cet ouvrage. Tenu à la mission qui lui a été confiée, le tiers-témoin est un être insensible aux éloges et étranger aux complicités.

Dans la première partie de cet ouvrage, j'avance dans la configuration de ce tiers-témoin. Je parle du père et de sa fonction dans une perspective intersubjective, du surmoi porte-étendard de la responsabilité, de la transmission trans-générationnelle, des processus d'identification, du sens de la famille.

Dans la deuxième et la troisième partie, je me propose de travailler sur un nombre de questions qui serviront de base au thème du tiers-témoin :

- a) La perspective de l'individu ou du lien n'est pas équivalente. Ici je rappellerai qu'un lien ce n'est ni l'un ni l'autre mais un ensemble composé de deux sous-éléments, leur interfonctionnement produisant une nouvelle totalité émergente.
- b) Traiter séparément les sujets du lien n'est pas suffisant pour mener cette réflexion.

c) Je pense captivant de me consacrer plus en détail à un groupe qui est à la fois le paradigme et le modèle le plus répandu et le plus compliqué. C'est un groupe vital pour nous aider à nous former : *la famille*. Un développement important de ce livre lui est consacré, au couple également.

À différentes occasions, je profiterai de vous parler de découvertes récentes : la créativité en famille, les mythes du thérapeute, la reconnaissance mutuelle, la fonction des animaux familiers, la crise et le conflit du couple, les ravages de la haine de soi et entre proches, les liens pervers, et, dans la partie sur la technique de la thérapie et sur sa pratique, de l'humour, de l'interprétation, du contretransfert...

PARTIE 1

LE TÉMOIN ET LE TIERS DU LIEN

Chapitre 1

LE TÉMOIN ET SON ATTESTATION

L'IDÉE DE TÉMOIN en psychanalyse n'est pas récente, mais son étude systématique est rare. Elle a connu un développement notoire en philosophie et bien entendu en droit où le témoin est un partenaire précieux pour administrer la justice. En histoire également, le témoignage est utile pour la reconstruction des faits.

En psychanalyse individuelle et familiale, le témoin représente un intérêt certain sous réserve d'admettre que sa présence, sa psychologie, sa réalité psychique, ont une fonction dans le lien intersubjectif entre sujets, influençant chacun d'eux. Avec l'expérience du groupe, des perspectives s'ouvrent.

La psychologie collective admet que des personnages précis se définissent en son sein, tel le « bouc émissaire », le leader charismatique, le contestataire invétéré, le trouble-fête. Dans l'institution de soins psychiatriques, on identifie un patient symptôme qui peut s'incruster dans le cadre sans évoluer et qui reproduit à son corps défendant un conflit latent au niveau du collectif soignants-soignés. Chacun de ces rôles satisfait des tendances inconscientes groupales et il tend à

perdurer. Ces mêmes personnes, dans d'autres contextes, n'adoptent pas nécessairement les mêmes rôles.

Dans le domaine judiciaire, le témoin est un personnage réel officiellement désigné en tant que tel dans un litige. Dans les groupes ainsi qu'en relation duelle, les personnes *désignent* de façon inconsciente quelqu'un pour occuper cette fonction comme si un consensus s'établissait dans ce sens.

Je compte vous proposer des exemples afin d'examiner son fonctionnement psychique et celui du groupe le désignant en tant que tel. Dans la situation analytique, l'analyste peut devenir également un témoin : il est à prendre en compte comme faisant partie d'un ensemble intersubjectif avec son patient.

À première vue, être témoin offre une position confortable. Placé à l'extérieur, il suscitera le respect ; il peut se sentir valorisé, flatté même. Mais revers de la médaille, le témoin apparaît comme la cible de projections et de remises en questions. Nous verrons comment et pourquoi. Je donnerai une place importante à la situation de témoin dans les perversions, où il a été identifié avec précision ; le témoin n'y jouit pas de jours tranquilles. Par son intérêt clinique, je parlerai aussi des enfants témoins de violences physiques entre leurs parents et des conséquences souvent dramatiques pour leur psychisme.

Une question se pose dans tous ces cas : le témoin est-il un objet représenté dans notre psychisme ou une autre subjectivité dont nous avons une représentation distincte en plus de celle d'un objet interne ?

LE TIERS

L'origine du mot témoin est des plus suggestifs : témoin vient du latin *testis*, qui dérive de *tristis*, « signifiant qu'il se tient en tiers dans le cadre d'une ancienne procédure judiciaire réclamant un troisième intervenant comme soutien de chacune des parties. Le témoin s'inscrit ainsi sans équivoque dans un cadre juridique, les autres acceptions du mot ne pouvant se comprendre que par métaphorisation ou du moins par élargissement notoire du cadre originel. Mais c'est la fonction même du témoin qui se précise. Il apparaît en effet comme défenseur d'une cause, en l'occurrence celle des parties au procès, défense dont les modalités détermineront son essence », précisent les juristes Y. Mausem et T. Gomart (1999, p. 71). Introduire l'idée de témoin dans la clinique et la cure rappelle sa place de tiers, consubstantielle à celle de l'analyste, ce qui entre en résonance avec le tiers œdipien, le porte-parole de la loi.

En même temps, le témoin n'existe que pendant le temps de son témoignage et pour remplir sa fonction. Une double temporalité concerne le témoignage : deux moments, celui où le témoin observe ou entend un phénomène et celui où il le restitue devant le tribunal en faisant le récit. Dans chacun de ces temps – observation-vécu et restitution-récit – il trouve une personne ou plusieurs avec lesquels il interagit. À côté de cette paire temporelle, une autre paire a été remarquée par P. Ricœur (1994) : le témoignage et l'attestation. J'y reviendrai.

Le témoin ne « se constitue [pas] par l'expérience de ce dont il va témoigner, mais seulement par le témoignage qu'il porte » (Y. Mauten et T. Gomart, *op. cit.*, *loc. cit.*). C'est-à-dire qu'il n'existe que par son témoignage. N'a-t-il d'autre identité que celle de la « personne qui témoigne » ? Deux autres dimensions s'avèrent également intéressantes : celle de la véracité des événements observés et celle de la narration qu'il en fait ; il doit prendre soin de demeurer convaincant.

Il n'est pas arbitre, mais il contribue à l'arbitrage et souvent de façon déterminante. Le pervers l'a compris, ce qui explique que le témoin devienne la cible de ses tentatives pour le déstabiliser. Dans la clinique et la théorie analytique, la figure du témoin est régulièrement remarquée, mais dans le domaine de la perversion les références sont précises. Ces lignes nous mènent au développement qui suit.

L'environnement

Comme dans le droit, dans l'histoire, dans la philosophie, la fonction du témoin est l'objet d'une attention singulière ainsi que celle de son témoignage, qui tendent à dissiper les doutes, à lever les refoulements, à révéler certaines vérités cachées. C'est ce qui s'est passé à propos des camps de la mort. Le génocide de la deuxième guerre étant dissimulé par les nazis entre la décision de la solution finale en janvier 1942 et les premières libérations des camps en janvier 1945, le témoignage des survivants s'est avéré essentiel. De nombreux travaux se sont basés sur ces témoignages, des études sociologiques (H. Arendt, 1951, 1961), philosophiques (E. Levinas, 1997), psychanalytiques (J.-F. Chiantaretto, R. Jarast, 2009).

À la différence du droit où le témoin a une dimension réelle, dans d'autres domaines, la métaphore est admise. En philosophie, elle a prospéré donnant lieu à un riche développement. P. Ricœur (1989) désigne E. Levinas « Penseur du témoignage » justement par son rôle phare de mémoire vivante. Lui-même a élargi le concept de témoignage avec

celui d'attestation, qui revêt une acception singulière dans l'expression narrative. Dans son excellent essai, Pierron (2003-4) note :

« Parler d'identité narrative, c'est-à-dire d'un soi qui se raconte dans une confrontation aux médiations et aux précompréhensions du monde commun, c'est donner l'occasion au témoignage de passer insensiblement d'un pôle d'extériorité, celui de narrateur d'une action dont il n'est pas l'acteur mais dont il a été témoin, à un pôle d'intériorité, celui d'une constitution progressive de soi dans l'attestation. L'attestation vient prolonger dans le champ de l'identité personnelle l'activité testimoniale. La diversité des figures du témoignage, dont on ne pourra omettre ici la dimension littéraire ou narrative, trouve son unité dans la constitution interne du témoin pour lequel le dire est le vivre. Le témoignage, en même temps qu'il est un récit (raconter des choses vues et entendues...), est un acte ayant une répercussion intérieure (engagement de soi dans la parole donnée). » (p. 436)

Cette articulation intérieure par la voie de l'attestation renvoie à l'éthique qui porte le témoin. Il agit en son nom, tout en assumant sa responsabilité. Cette éthique implique « un autre que soi qui fait irruption en lui et qui s'impose comme un fait, à savoir le fait de la raison ». « Les intuitions [...] doivent pouvoir être éclairées, pour ne pas être des illusions [...] », rappelle Pierron (*op. cit.* p. 442) en se référant à Kant (1790). Plus loin, Pierron soulignera la conviction profonde du témoin construisant son attestation. Il parlera d'identité narrative et d'identité de personne devenant acte de foi (p. 450, 453), puisqu'« on ne peut témoigner à la place d'un autre » p. 456). Dans chaque cas, l'autre intériorisé (son objet intérieur) a une fonction de gouvernail.

Cette présence interne d'autrui chez le témoin se retrouve dans l'étude de ces idées au sein du champ psychanalytique. Ph. Réfabert (2002) examine les rapports entre le témoin et l'avènement du sujet. À la naissance, l'enfant n'existe pas ou au moins il n'a aucune conscience d'exister, rappelle-t-il. Il se confond avec le tout, il est à peine un point dans l'univers et parmi les hommes, un moment dans l'éternité de la matière et de l'histoire. Réfabert propose que la mère devienne comme le premier témoin. Avant cela, elle est une participante active du lien avec son enfant, ensuite elle sera le témoin de son humanité. Rafabert le précise :

« Le premier témoin – la mère – est celle qui atteste de la discontinuité de l'existence humaine en opposant un contre-investissement au néant. [...] La création du *sujet* est ce moment fulgurant où le *Je* s'approprie la rupture de l'illimité, rupture qui rend possible que le *Je* voie son image,

c'est-à-dire *Moi*. Dans cette opération, le négatif s'est lié au positif, le *non* qui caractérise l'existence s'est inscrit dans le *oui* qui caractérise l'essence pour faire qu'advienne un *sujet...* »

Le sujet pourra désormais se séparer de l'extérieur ; il aura une intériorité où son témoin, la mère, maintenant objet interne, évoquera la geste première. Il sera en mesure de reconnaître une « extériorité » et une intériorité, qui attestent de son existence séparée.

Ce témoignage est le reflet de celui de la mère qui certifie : « Tu es quelqu'un, un être. » Elle le reconnaît comme son fils ; elle confirme aussi que le père l'a conçu avec elle. En même temps, elle peut laisser entendre que l'enfant est « tout » pour elle ; celui qui remplacera son manque. Au sujet revient la tâche ultérieure de déconstruire cette conception. Ou encore, dans un contexte pathologique, la mère peut se vivre aliénée par ses propres fantômes et lui transmettre son angoisse ou ses vœux en lui donnant des missions à accomplir. Chez l'enfant, cela risque de retarder l'épanouissement de son être sujet.

Lors de la naissance le père se dresse à son tour en témoin pour « nommer » l'enfant. Pour l'auteur, il a pour fonction de palier les lacunes éventuelles du miroir maternel (p. 62).

Réfabert souligne encore que l'enfant a besoin que son père et sa mère restent longtemps présents auprès de lui pour confirmer leur témoignage bien qu'il en ait développé une représentation inconsciente. La mère, en somme, serait à la fois l'énonciatrice de la première reconnaissance, le témoin de son propre geste, et ensuite le témoin qui atteste de ce premier témoignage.

Si non, l'enfant se désoriente et les bénéfiques du témoignage primordial s'effacent. Citant différentes dérives, Réfabert conclut (*op. cit.*, p. 63) :

« Quand des parents ont failli à leur fonction de *témoin*, en se faisant eux-mêmes les agresseurs, le témoin intérieur de l'enfant, son *Je*, se met en état d'hibernation. »

Dans sa contribution à l'essai cité de J.-F. Chiantaretto, Ph. Réfabert (2004) souligne les méfaits du déni du parent concernant les abus subis par l'enfant. Il résignifie ce que nous savons de secrets de famille et les vides de représentation consécutifs l'atteignant dans son identité (*cf.* aussi R. Waintrater, 2004, dans ce même travail collectif).

L'analyste comme témoin

La tâche de l'analyste est enfin associée à celle d'un nouveau témoin susceptible de sensibiliser le patient à ces entraves afin de faire émerger de lui ce témoin intérieur.

Au préalable il sera amené à analyser les ratages du témoignage, et les secousses, les dérives, les déviations que rencontre la position du témoin. Dans la pratique de la thérapie de couple, il m'est arrivé d'entendre dire l'un des conjoints, confirmé souvent par l'autre : « J'ai voulu venir vous voir pour que vous soyez le témoin de nos disputes. » Et d'ajouter : « Je n'en peux plus de me faire accuser de... »

Pour résumer, la mère devient témoin dans un après-coup, en se détachant et se différenciant de celle qui a participé au lien premier. Pour cela, elle se défusionne de son enfant, redevient la femme adulte qu'elle a été, son regard intérieur se dédouble. Deux témoins se définissent, celui (celle) du geste premier, celui qui dans l'après-coup permet de réactualiser ce dernier, l'analyste.

Il est probable que les problèmes auxquels l'analyste est le plus sollicité comme témoin concernent les questions liées à la loi, bien que son positionnement en témoin soit plus vaste. Il est le témoin de ce que le patient a vécu durant la cure, de ce qu'il lui a dit, de ce qu'il a élaboré. Et pour ces personnes qui souffrent dans leur être ou qui se sentent vides, il peut attester qu'elles existent, qu'elles sont quelqu'un.

L'analyste sera le témoin devant toutes les pathologies, pratiquement : une figure universelle de transfert ? Le témoin reconnaît, légitime : nombre de patients viennent nous voir pour cela, c'est-à-dire trouver un témoin de la souffrance, d'un traumatisme ou d'une vérité ignorée de tous. La direction de la cure, n'est-elle pas de permettre au patient d'accéder à son désir inconscient, qu'il méconnaît mais dont il ressent vaguement l'existence ? L'analyste, n'est-il pas celui qui l'assistera vers cette issue ? Le seul à pouvoir en *témoigner* ?

Dans la cure, le patient sera aussi témoin. Voici quelques exemples. Un patient :

« Au bout de trois ans d'analyse, je me suis aperçu que mon analyste était un type bon, généreux. »

C'est une constatation qui signifie beaucoup pour lui. Un autre patient raconte que son analyste était souvent ivre lors de la séance. Les biographes d'analystes connus se servent du témoignage de leurs anciens patients. Ainsi a-t-on appris que Winnicott pensait pouvoir